

PROGRAMME DE FORMATION

Le refus d'aide

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

4.00 jour(s)
28:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social ou éducatif confronté au refus d'aide de la part des personnes prises en charge.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 14 p.

Objectifs de la formation

Identifier les perturbations dans la relation d'aide issues des réticences ou des oppositions à l'offre de soins ou d'accompagnement social des usagers ou des patients.

Repérer le refus d'aide au travers de ses différentes manifestations.

Concevoir une démarche restaurative de la situation d'aide.

Programme

- La notion de relation d'aide :
 - Définition, représentations et outils.
 - Le concept de demande.
 - Les évolutions du travail social : de la notion d'institution à celle de dispositif, l'accent mis sur l'individualisation de l'utilisateur.
- Etude des limites et obstacles à l'accompagnement en fonction des structures concernées et des publics accueillis.
- Les manifestations du refus d'aide :
 - Ses modes d'expression.
 - La demande impossible.
 - Décoder ce qui peut apparaître comme une absence de demande.
 - Les risques d'instrumentalisation de l'intervenant.
- L'appropriation de l'aide proposée et la liberté du sujet.
- La restauration de la situation d'aide :
 - Les apports de la psychothérapie institutionnelle.

- Le concept central de sécurité de base.
- Rencontrer des échecs dans sa pratique : comment en parler ?

Méthodes et supports

Apports théoriques. études de cas. Échanges.

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.